



Accord sous forme d'échange de lettres relatif à la fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts entre le Grand-Duché de Luxembourg et Jersey des 13 mai 2004 et 19 novembre 2004 - Dénonciation par le Grand-Duché de Luxembourg.

Conformément à l'article 16 de l'accord désigné ci-dessus, le Luxembourg a dénoncé l'accord avec effet au 1^{er} janvier 2019.

